



Grands-parents/petits-enfants

Par **lagarde**, le **19/05/2008** à **13:20**

Bonjour ,

Je souhaiterai savoir quels sont les droits des grands-parents et tante d'un petit-bébé de 1 an quand les relations avec les parents sont houleuses ?

Combien de fois par mois peut-on le voir ? avec ou sans la présence des parents ? Quelle démarche si besoin est ?

Merci de votre réponse.

Par **jeetendra**, le **19/05/2008** à **13:56**

bonjour, les grands parents disposent d'un droit de visite et d'hébergement, cherchez à trouver une solution à l'amiable au besoin en demandant l'aide d'un médiateur familial, cordialement